



MÉRIEL

le mag'

#132
MARS 2023
MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

GRAND ANGLE

LA CCVO3F À VOTRE SERVICE



NOUVEAUTÉ

CRÉATION
D'UN ESPACE
DE VIE SOCIALE

THÉÂTRE

UN SPECTACLE SUR
"LE PETIT PRINCE"

CONCERT

GAVINY, UNE
INFINIE ÉNERGIE



Électricité générale,
rénovation, dépannage,
travaux, neuf.

Solaire, photovoltaïque,
études, installations,
dépannage et maintenance.

06 60 45 18 79
gesret.eric@wanadoo.fr

29, rue des Écoles - 95630 MERIEL
www.gesret-solaire-photovoltaïque.fr



Faire plus pour votre bien

**Vous avez un projet immobilier ?
Appelez-moi ! Je m'occupe du reste.**
06 67 54 96 05



Amandine DUBOIS
Conseillère en Immobilier

- Estimation **gratuite**
- Suivi personnalisé avec **interlocuteur unique**
- Diffusion sur plus de **100 sites internet** français, étrangers et de prestige
- Visites qualifiées et étude de financement
- **Satisfaction clients** prouvée

« Amandine est très professionnelle, sympathique, disponible et réactive. Elle est toujours à l'écoute et elle a su mener notre projet de vente jusqu'à son terme à la perfection. Nous la recommandons vivement. »
Gael et Angélique M.
04/11/2022. ★★★★★

L'immobilier de proximité www.capifrance.fr amandine.dubois@capifrance.fr
Amandine DUBOIS E.I. SAS CAPI - 639 rue du Mas de Verchant - Immeuble DIVER'CITY 3 - 34170 Castelnau-le-Lez - Agent commercial 892 201 625 (PONTOISE)

VINCENT COUVREUR • Depuis 3 générations
• Tradition & techniques modernes



Recherche de fuite • Étanchéité
Souche de cheminée • Recherche de bruit
Rénove tout type de toiture • Nettoyage anti mousse
Ramonage • Peinture • Ravalement
Charpente • Nettoyage et débouchage écoulements et gouttières
Embellissement • Plomberie

41 rue de la Haute Borne à ERAGNY
ets.vincent.couvreur@gmail.com
www.micheletvincent-couverture.fr

01 34 66 84 70
06 20 04 52 53



Envie de voir plus,
suivez-nous sur :




Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur des Travaux Publics et Privés



- Voirie et réseaux divers
- Aménagements qualitatifs
- Assainissement
- Terrassement
- Maçonnerie
- Pavage

UFS - 218, rue Michel Carré - 95870 Bezons
Tél.: 01 30 76 39 30 - Email : contact@sn-ufs.fr
www.sn-ufs.fr




etex
inspiring ways of living

**PLÂTRES TECHNIQUES
POUR LA CONSTRUCTION**

www.etexgroup.com

1 rue du Port - 95630 MERIEL

ACTUS 4

Création d'un Espace de Vie Sociale

EN BREF 5

ALBUM 6

Filigrana, un concert mémorable

La Belle et le bête



DOSSIER 8

La CCVO3F à votre service

PORTRAIT 11

Médaillé au cœur

CULTURE 12

"Le petit prince"
Gaviny

PRATIQUE 14

TRIBUNES 15



N° 132, mars 2023.

Dépôt légal :

Mars 2023.

2 600 exemplaires.

Directeur de la publication :

Jérôme François.

Rédacteur en chef :

Jérôme François.

Rédaction :

Julien Bigorne.

Avec la collaboration de Christine Fontaine-Augouy et Marie Gustavson.

Photos : DR, sauf mentions.

Mise en page : Agence WAOW.

Impression : RAS / Villiers-le-Bel.

Régie publicitaire :

LVC Communication

(Frédéric Farago - 06 11 59 05 32)

Mairie de Mériel,

62 Grande-Rue, 95630 Mériel.

Tél. : 01 34 48 21 50. www.meriel.fr

LE MOT du Maire



Chères Mérielloises, chers Mériellois,

UN BUDGET SANS PAILLETTES

Le 16 février dernier, le débat d'orientation budgétaire entre les élus de la majorité et des oppositions s'est tenu en Conseil Municipal. En introduction, j'ai expliqué que le contexte budgétaire ne permettrait aucune fantaisie et que nous resterions concentrés sur les mêmes projets pendant quelques années : agrandir l'école du château blanc, terminer les travaux du musée-médiathèque, restaurer les toitures des gymnases et des tennis couverts et construire une nouvelle crèche qui passera de 20 à 30 berceaux, au regard des besoins de la population. Le budget sera légèrement en hausse, d'une part parce que les prix de nos fournitures et prestataires augmentent vertigineusement et d'autre part parce que le point d'indice de la fonction publique a augmenté de 3,5%. Mais, comme nous l'avons toujours promis, le taux d'imposition communal n'augmentera pas.

LA CCVO3F, DU CONCRET POUR LES HABITANTS

Les communautés de Communes, et notamment celle de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, sont souvent injustement soupçonnées de coûter cher et de ne pas servir à grand-chose. C'est tout l'inverse ! Non seulement la CCVO3F permet de réaliser des économies en regroupant les achats des communes, mais surtout elle apporte des services très concrets à la population, qu'une ville seule ne pourrait pas porter. C'est ce que nous vous présentons dans le dossier grand angle ce mois-ci.

Pour notre traditionnel concert celtique, c'est le très énergique groupe Gaviny qui viendra embraser l'Espace Rive Gauche

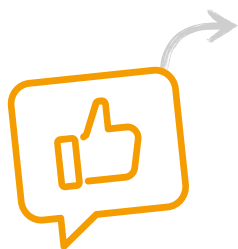
LA CULTURE COMME ON L'AIME

En mars, petits et grands devraient trouver chaussure à leur pied.

Du 6 au 12 mars, l'association « Mémoire de Mermoz » et la ville présente une exposition sur Jean Mermoz, héros de l'aéropostale, avec un simulateur de vol. Le 12 mars, un spectacle poétique de marionnettes adapte le célèbre « Petit prince » d'Antoine de Saint Exupéry. Le 18 mars, pour notre traditionnel concert celtique de la Saint-Patrick, c'est le très énergique groupe GAVINY qui viendra embraser l'Espace Rive Gauche.

JÉRÔME FRANÇOIS,

Maire de Mériel, Vice président de la CCVO3F



NOUVEAUTÉ CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Cette structure de proximité concerne tous les publics. Au programme : services et activités sociales et éducatives. Une interview de Christophe Chambelin, adjoint à la prévention et à la cohésion sociale.

LA VILLE A ENTREPRIS LA CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS). EN QUOI CONSISTE-T-IL ?

Cet Espace de Vie Sociale (EVS) est une structure agréée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui contribuera à l'animation de la vie sociale au sein de la commune. Ce lieu ouvert à tous, situé au 2-4, place Jean-Gabin (dans les locaux de l'ancien office de tourisme), sera animé par les habitants et bénéficiera du soutien d'agents municipaux, de professionnels et d'associations. Il sera destiné à l'entraide, à la convivialité et au partage entre habitants. Ses vocations : échanges, actions, propositions et rencontres.

COMMENT LES MÉRIELLOIS PEUVENT-ILS PARTICIPER ?

D'abord en répondant à un questionnaire sur : <https://form.jotform.com/222932137617355>. Cet EVS doit en effet être conçu par les Mériellois, pour les Mériellois. C'est essentiel que les habitants participent à ce projet pour définir les besoins et les objectifs précis de celui-ci. Il n'y a pas de forme imposée

à l'avance. Au vu des premières réponses au questionnaire, on voit que ce levier de la citoyenneté de proximité et de la cohésion sociale pourrait être destiné à la parentalité, à l'accompagnement de publics, aux rencontres intergénérationnelles, à la tenue d'ateliers ou encore à l'organisation de projets collectifs. Mais rien n'est figé. Des temps conviviaux d'échanges et de réflexion collective permettront de discuter de l'EVS. Des réunions publiques, des rencontres avec les collectifs d'habitants, les associations et les partenaires sont prévues à toutes les étapes d'avancement du projet.

QUAND L'EVS SERA-T-IL OUVERT ?

Il est déjà ouvert les mercredis après-midi, mais cela va se développer. Un mur de grande largeur a été aménagé pour l'affichage de toutes les demandes et de toutes les offres de services des administrés pour les administrés. Un visuel de grande taille est affiché avec la liste de toutes les associations présentes sur la ville. Les Mériellois seront ainsi aiguillés vers celle correspondant à leurs attentes.



DES ATELIERS SONT-ILS DÉJÀ EN COURS DE MONTAGE ?

Oui. Des intervenants bénévoles vont proposer aux seniors : du conseil économique et familial, de la rédaction de courriers officiels, de l'aide juridique et un bon coup de pouce dans l'usage de leur ordinateur.

COMMENT REJOINDRE L'ÉQUIPE DE L'EVS ?

En adressant un mail à evs@meriel.fr. Vous pourrez par ce biais exprimer toutes vos idées, être associé aux démarches de l'EVS et rejoindre l'équipe qui se constitue pour ce projet.



ÉVÉNEMENT FÊTE DE PRINTEMPS

Dimanche 26 mars de 10h à 18h, la Ville de Mériel et l'OMSL organiseront "Printemps en fête". Cet événement, qui se déroulera place du château Blanc, célébrera l'arrivée du printemps en proposant : découverte d'une mini-ferme, ateliers créatifs, flash mob, lâcher de pigeons, concours de dessins et de vélos fleuris. Le concours de dessins invitera les enfants de 3 à 11 ans à réaliser un dessin traditionnel à la main, avec ou sans couleur, sur papier blanc épais, en format A4 ou A3, sur le thème "La faune et la flore au printemps". Les réalisations seront à déposer à l'ERG (rue des Petits Prés) avant samedi 25 mars à 17h. Pour le concours de vélos fleuris, les enfants de 3 à 15 ans pourront utiliser papier crépon, fleurs, carton et panier pour décorer leur vélo. Créativité et originalité seront appréciées par un jury. Inscriptions à l'ERG jusqu'au 22 mars.

Bulletins d'inscription sur www.meriel.fr

HOMMAGE BERNARD GAMBIER S'EST ÉTEINT

Le 23 février, au cimetière de Méry, un dernier hommage a été rendu à Bernard Gambier. Ce bénévole infatigable, qui reçut la médaille de la Ville en 2014, s'est éteint à l'âge de 72 ans. Il fut durant toute sa vie un passionné de football : gardien de but de 16 à 34 ans, avant-centre de 34 à 50 ans, puis entraîneur des débutants et des vétérans de l'Us Méry Football. Sous sa présidence (2004-2019), son club avait fusionné avec le Fc Mériel (2005) et l'Eb Bessancourt (2013) pour devenir l'Entente MMB, structure aux 600 licenciés dotée des trois labels (école de foot, féminine et arbitrage). Depuis le 1^{er} octobre 2022, le stade rénové de la sente du Moulin à Méry-sur-Oise, portait son nom. La Ville de Mériel présente à sa femme, ses 3 enfants et ses proches ses sincères condoléances.



LE CHIFFRE CLÉ DU MOIS



6 000

Fin février, la Médiathèque a dépassé les 6 000 visiteurs depuis sa réouverture.



VIDE-GRENIER

Dimanche 2 avril de 10h à 17h sur les parkings de l'Espace Rive Gauche, la Ville, l'association Épisol et l'OMSL organisent un vide-grenier. Celui-ci permettra aux chineurs de trouver des articles de puériculture et des jouets pour enfants, des ustensiles de cuisine ou encore DVD, livres, jeux vidéo et consoles. Les emplacements de vente, d'une longueur de 2 mètres, sont à disposition au prix de 10€. Restauration, buvette et vente de crêpes sont prévus.

06 89 66 09 34 ou
videgrenier.meriel@gmail.com

DON DU SANG

Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour faire face aux besoins de personnes victimes d'une hémorragie ou atteintes d'un cancer, d'une immuno-déficience ou d'une maladie rare. Ces situations peuvent toucher vos proches. Alors, pensez à eux et mobilisez-vous ! En une heure, vous pouvez sauver trois vies ! Lundi 17 avril, une collecte de sang sera organisée de 15h à 19h30 à l'ERG. Si vous avez entre 18 et 70 ans et pesez plus de 50 kg, prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

dondesang.efs.sante.fr



CONCERT MÉMORABLE

Le 28 janvier, les quartets Ytré et Yoshka et l'accordéoniste Marcel Loeffler ont ravi le public avec les cadences bossa-nova, les harmonies jazzy et les arrangements classiques de leur spectacle "Filigrana".



FORUM DES MÉTIERS

Le 28 janvier, le collège Cécile Sorel a organisé son Forum des métiers. Les collégiens ont découvert les métiers de la sécurité intérieure, grâce à la présence des policiers municipaux de Mériel, des sapeurs-pompiers de L'Isle-Adam et des gendarmes du Val-d'Oise.



JAZZ DE CŒUR

Le 20 janvier à l'ERG, le jazz était à l'honneur grâce aux "Zauto Stompers". Ces musiciens ont joué les standards du Dixieland et les mélodies ciselées de Fats Waller et Duke Ellington.



ATELIER D'ÉCRITURE

Le 11 février à la médiathèque, Olivier Campos a animé un atelier d'écriture sur le thème "Poésie et amour". Au programme : acrostiches, jeux d'imagination, marathon des mots.



LA BELLE ET LE BÊTE

Le 12 février, l'Espace Rive Gauche (ERG) était comble pour la pièce "La belle et le bête". Aurélie de Soissan et Tony Atlaoui ont présenté une facette très humoristique du conte, dans laquelle Belle était espiègle et Bête maladroit. Enfants et parents ont adoré.



JOYEUSE SAINT-VALENTIN

Le 14 février, lors de la Saint-Valentin, certains Mériellois ont exprimé leur flamme sur les panneaux lumineux de la Ville. Au gymnase Leducq, les enfants ont aussi célébré ce jour.



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Samedi 25 février à l'Hôtel de Ville, le Maire Jérôme François et ses Adjointes Mélody Quesnel, Dominique Tournon, Valérie Santos Ferreira, Laurence Bouville, Laurent Gonidec, Christine Fontaine-Augouy et Claude Schmitt ont remis à 10 Mériellois la Médaille d'Honneur du Travail pour 25 à 40 années d'activités.



LA CCVO3F À VOTRE SERVICE

Créée en 2003, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts (CCVO3F) réunit solidairement 9 communes dans un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Ses services pour les Mériellois sont précieux.

En 2022, alors que la commune a maintenu le même taux d'imposition, le montant global de la taxe foncière a augmenté et l'une des trois raisons est la hausse du taux intercommunal. La hausse réelle est de 79,69 %, le reste est due à l'augmentation des « bases » fixées par les services fiscaux. Mais il s'agit de 79,69 % de 1,28 % soit une hausse réelle de 1,02 %. Malgré tout, cette augmentation a légitimement suscité des interrogations. Il faut donc rappeler très concrètement les services rendus à ses habitants, par la CCVO3F que Mériel a rejoint le 1^{er} janvier 2016.

Cette intercommunalité est présidée par Sébastien Poniatowski (maire de L'Isle-Adam). Jérôme François, Maire de Mériel, est l'un des huit vice-présidents. Le Conseil réunit 41 membres titulaires élus pour six ans à l'occasion des élections municipales. La répartition des sièges est fonction de la population de chaque commune membre. Avec 5 200 des 38 790 habitants de l'intercommunalité, la Ville compte ainsi 5 membres. La CCVO3F fait participer la commune aux discussions de chacune de ses commissions et lui attribue un "fonds de concours" de plus de 40 000€ sur le budget 2023. Cette aide sert à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement de voirie (limité aux travaux de réfection de chaussées, de bordures et de trottoirs), de sécurité ou d'accessibilité.





DES MUTUALISATIONS APPRÉCIABLES

Mériel et les autres villes de la CCVO3F (L'Isle-Adam, Méry-sur-Oise, Parmain, Presles, Villiers-Adam, Nerville-la-Forêt, Béthemont et Chauvry) partagent des ressources, des moyens ou des services qui permettent la réalisation d'économies d'échelle. Ces mutualisations concernent notamment le service d'instruction du droit des sols pour les demandes de permis de construire et les déclarations de travaux (d'agrandissement, rénovation ou démolition) soumises à autorisation. La commune lui envoie les demandes reçues ; le service les instruit puis renvoie les dossiers pour que le Maire prenne la décision. La CCVO3F met également à disposition de la Ville des matériels de voirie, d'entretien d'espaces verts, de fêtes et cérémonies (tables, chaises, barrières, podiums, matériel de sonorisation...).

Des groupements de commandes, notamment sur la location et la maintenance des photocopieurs pour les services municipaux et les écoles favorisent de fortes économies.



"En 2023, la CCVO3F poursuit le déploiement du plan vélo intercommunal et prévoit l'organisation d'une fête des jeux en bois, ouverte à tous".

DES SERVICES POUR LES MÉRIELLOIS

Un service de transport à la demande.

Le 1^{er} janvier 2023, la CCVO3F a mis en place un service de transport à la demande. Ce service, accessible du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, est dédié à la fois aux personnes âgées de plus de 60 ans, à mobilité réduite, en insertion professionnelle ou bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Grâce à cette navette, les personnes peuvent se rendre dans les centres commerciaux et les marchés de l'intercommunalité mais aussi se déplacer dans tout le Val-d'Oise pour leurs soins médicaux ou leurs démarches administratives (en mairie, au tribunal, à la préfecture ou au pôle emploi).

L'aide aux écoliers.

La CCVO3F finance des transports et des créneaux de piscine pour les enfants des écoles.

La vidéoprotection.

La CCVO3F a permis à la Ville d'installer 12 caméras de vidéoprotection. Les images enregistrées par ces appareils ont permis aux gendarmes d'interpeller en moins de deux jours les auteurs d'un car-jacking ultra-violent, d'une tentative d'enlèvement et de cambrioleurs. De nouvelles caméras seront implantées d'ici 2026.

La destruction des nids de frelons asiatiques.

La CCVO3F propose un système de prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques (insecte

responsable chaque année de la mort de milliers d'abeilles et d'une dizaine de personnes) réalisée par la société Mellifère. 50% de l'enlèvement est pris en charge par la communauté de communes.

Le nettoyage des tags.

La CCVO3F fait appel à un prestataire pour le gommage des tags. C'est à la police municipale de constater les tags et de s'en remettre à la Communauté de communes pour les faire enlever.

Le ramassage des dépôts sauvages.

La CCVO3F lutte contre les dépôts sauvages qui jonchent bords de route, chemins vicinaux, champs et lisières de bois, à proximité de votre domicile. En 2023, elle alloue 110 000€ pour l'enlèvement et le traitement de ces dépôts. Si vous êtes témoins de tels déversements, signalez-le à la mairie et à la police municipale.

L'entretien des berges de l'Oise.

Depuis 2018, la CCVO3F assume gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation. À Mériel, cela se traduit par l'entretien des berges de l'Oise délégué au syndicat mixte SMBO, l'aménagement de bassins pour la rétention et le ralentissement des crues.

La pose de bornes de recharge pour véhicules électriques.

La CCVO3F va mettre en place un réseau de bornes électriques garantissant une ouverture maximale et innovante avec une grille tarifaire s'appliquant à tous sans distinction d'abonnés ou de non abonnés.



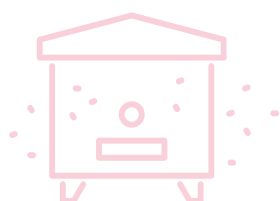
MÉDAILLÉ AU CŒUR

Mériellois depuis 72 ans, Paul Vidal a reçu la Médaille de la Ville. Cette récompense distingue un homme très attaché à la commune, amoureux de nature et d'apiculture.

Le 14 janvier dernier au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un Mériellois bien connu a reçu la Médaille de la Ville. Son nom : Paul Vidal. Cet homme de 82 ans est très attaché à la commune. Il y réside depuis 1950. "À cette époque, j'avais 10 ans et étais scolarisé à l'école communale des garçons, située à l'emplacement de l'actuelle mairie. On faisait du vélo sur l'avenue de la pêcherie et on se baignait encore à la plage en bas de l'avenue du Port. Vers l'âge de 12 ans, l'abbé Branger nous emmenait en calèche jusqu'à la Source bleue (nom de la rivière karstique coulant près de l'abbaye du Val). Déjà amoureux de la nature, j'étais conquis", se souvient-t-il.

durant 10 ans) avec laquelle il a fêté ses noces d'or (50 ans de mariage) en 2015. "Nous nous sommes installés rue du Bas Val Mary en 1968. C'est à cette période que mon frère François a créé le Centre équestre de Mériel. Il a, par la suite, transmis sa passion de l'équitation à mon neveu, Grégory, qui dirige le Haras d'Irka Breeding (rue de l'Abbaye du Val)". Paul, lui, est président du club de bridge de 1988 à 1998. "On se réunissait les vendredis soirs à la salle du château blanc pour pratiquer ce jeu de cartes. Nous organisons même un tournoi annuel. Désormais, je participe aux balades bimensuelles du Club de l'Amitié et aux commémorations au sein de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et suis membre de l'Association des Amis de l'Abbaye du Val".

*L'élevage
des abeilles
est sa passion
depuis 25 ans*



PRÉSIDENT DURANT 10 ANS

En fin d'adolescence, Paul intègre un centre d'apprentissage pour devenir tourneur puis décroche un BTS qui lui permet d'être technicien de bureau d'études pour Thomson. Il y effectue sa carrière professionnelle après un service militaire de 24 mois conclu par trois mois angoissants en Algérie en 1962. Il épouse ensuite Marie-Josèphe (devenue directrice de l'école maternelle du Château Blanc

APICULTEUR AGRÉÉ

Le membre du SIARP espère aussi reprendre son activité d'apiculteur. "Je l'ai exercée passionnément pendant 25 ans. J'ai tenu les dix ruches héritées de mon père, rassemblant 20000 abeilles. Malheureusement, l'an dernier, toutes ont péri à cause des frelons asiatiques". Gageons que les sapeurs-pompiers l'appellent bientôt pour cueillir des essaims...

AGENDA MÉDIATHÈQUE

EXPO / SAINT-EXUPÉRY

Du 7 au 31 mars, une exposition retrace la vie exceptionnelle de l'écrivain-pilote Antoine de Saint-Exupéry, auteur du "Petit Prince". Son parcours, richement illustré, évoque chaque pan de sa vie : l'aéropostale, l'aviation militaire, le journalisme et la recherche scientifique.

ATELIER / NUMÉRIQUE

Mardi 7 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h, Rémy François animera des ateliers numériques destinés aux personnes qui rencontrent des difficultés d'utilisation de leur ordinateur, de leur smartphone ou de leur tablette.

ATELIER / LECTURE

Mercredi 8 mars de 15h à 16h, Séverine Willart convie enfants et parents à un atelier sur la lecture des émotions. Joie, colère, tristesse, peur et sérénité : les petits apprendront à mettre un nom sur leurs émotions.

CONFÉRENCE

LE PETIT PRINCE

Samedi 11 mars à 15h, Marylène Le Bihan "décodera" "Le Petit Prince". Vous verrez que l'imaginaire, l'impermanence et l'humanisme ne sont pas les seules références philosophiques qui jalonnent le chef d'œuvre de Saint-Exupéry.

ATELIER / RELAXATION

Mercredi 5 avril de 10h30 à 11h15, Adeline Bechère anime un atelier de lecture et de relaxation destiné aux enfants de 3 à 6 ans et à leurs parents. Nombre de places limité.

Médiathèque
01 34 64 87 92



LE PETIT PRINCE MÉMORABLE ADAPTATION

La Cie Un tournesol sur Jupiter revisite le livre de Saint-Exupéry dans un spectacle de marionnettes. Olivier Maraval (primé pour son spectacle "Morgan(e), les bleus à l'âme) et Lisa Auneau (à l'affiche des "Deux roses et le méchant gnome") y sont formidables.

«On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux». Telle est l'une des morales du "Petit Prince", livre universel d'Antoine de Saint-Exupéry qui séduit depuis 80 ans par les valeurs qu'il porte. Conte, parabole, livre de poésie en prose, œuvre philosophique, ce chef-d'œuvre est tout à la fois. Frank Biagiotti, impressionné par cet ouvrage lorsque Gérard Philippe l'avait lu en 1954, le met ici en scène dans un spectacle de marionnettes.

ODYSSÉE ATTACHANTE

L'histoire débute dans un bureau de l'aéroport de Poretta, en Corse. Un aviateur lit une lettre envoyée par son vieil ami Le Petit Prince, un garçon aux cheveux d'or et au rire cristallin, qu'il avait rencontré autrefois dans le Sahara. Il se remémore alors l'odyssée de ce curieux mais attachant petit personnage, qui apparaît comme une icône du développement durable, un acteur de la paix dans le



monde et un défenseur des droits de l'enfant...Les deux artistes de la Compagnie "Un tournesol sur Jupiter" – Olivier Maraval (jouant tour à tour l'aviateur et Le Petit Prince) et Lisa Auneau (interprétant tous les personnages rencontrés lors du voyage initiatique) – transmettent avec brio toute la poésie et l'émotion de ce classique indémodable.

Dimanche 12 mars à 16h
ERG (rue des Petits-Prés).

À partir de 3 ans.

Tarifs : 10 € / Gratuit -12 ans.
01 34 48 12 16.

AGENDA



EXPOSITION / MERMOZ

L'association "Mémoire de Mermoz" et la Ville s'associent pour proposer une exposition sur Jean Mermoz, héros de l'aéropostale qui a été source d'inspiration pour "Le Petit Prince". Le parcours évoque au passage l'envol des lignes aériennes Latécoère et les débuts d'Air France. Vendredi 10 mars à 20h, le film "Au grand balcon" d'Henri Decoin sera projeté et suivi d'un débat animé par Christian Libes-Mermoz.

Du 6 au 12 mars

ERG (rue des Petits-Prés).

Gratuit. 01 34 48 12 16

THÉÂTRE / CODEVOTA

Depuis plusieurs années, le Codevota (Comité Départemental du Val d'Oise de Théâtre Amateur et d'Animation) propose des ateliers d'initiation au théâtre et des contes aux élèves des écoles de Mériel. Mardi 28 mars à 20h30, il s'associe à la Ville de Mériel, à l'occasion de la Journée mondiale du Théâtre. Les pièces, jouées par des comédiens expérimentés, auront pour but de faire découvrir le théâtre aux néophytes.

Mardi 28 mars à 20h30

ERG. Gratuit. 01 34 48 12 16



BILLETTERIE EN LIGNE

Pour les spectacles de la saison 2022-2023, réservez et payez vos places en ligne sur billetterie-meriel.mapado.com

© Jeremy Kergoulay

GAVINY UNE ÉNERGIE INFINIE



Trio finistérien révélé par le clip de son premier single "Des violons et des voiles", Gaviny vous entraînera dans un road-trip musical mémorable, samedi 18 mars à 20h30 à l'Espace Rive-Gauche (ERG). Au programme : pop, folk et envolées celtiques.

Samedi 18 mars à 20h30 à l'ERG, Gaviny, composé d'Antoine Solmiac (violoniste issu d'Outside Duo, groupe lauréat du Grand Prix du Disque du Télégramme en 2014), Arthur Rêvé (guitariste qui fit plusieurs Zéniths en solo) et Jean Urien (batter qui débuta en Australie) jouera les titres de son premier album "Vent de l'Ouest".

TRIO COMPLÉMENTAIRE

Cette création en français, qui bénéficie des capacités d'auteur, compositeur et interprète de chaque artiste, aborde les thèmes universels de la liberté, de la nature, de l'environnement, de l'amour et du sens de la vie. Son style, rafraîchissant, n'est pas sans rappeler Louise Attaque et Coldplay. Mais derrière la bonne humeur apparente, la musique virevoltante et une énergie très rock, il y a aussi des messages sociétaux et écologiques. Vous les retrouverez notamment dans le titre



© Jeremy Kergoulay

"Ta maison". Au cours de la soirée, le trio interprétera également "Des violons et des voiles", titre de leur premier single enregistré par Xavier Caux (guitariste de Yodelice).

Samedi 18 mars à 20h30

ERG (rue des Petits-Prés).

Tarifs : 5 à 16 €.

01 34 48 12 16



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi
8h30-12h // 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h // 13h30-16h30

Permanences

Samedis 11 et 25 mars
de 9h30-12h

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique
du Conseil municipal se tiendra
le jeudi 23 mars 2023,
à partir de 20h à l'Hôtel de Ville.



LA MAIRIE RECRUTE
www.meriel.fr

NUMÉROS UTILES

- > Samu 15
- > Samu social 115
- > Police secours 17
- > Gendarmerie 01 30 36 06 00
- > Police municipale 01 34 48 24 16
- > Pompiers 18
- > SOS médecins 95 : 01 30 40 12 12
- > Urgences dentaires
118 418 et dites "soigner"
- > Centre antipoison 01 40 05 48 48
- > Allo enfance en danger 119
- > Violences conjugales 39 19
- > Alcooliques anonymes 01 48 06 43 68
- > SOS amitiés 01 40 09 15 22
- > Urgences sécurité gaz 0 800 47 33 33



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES CE QUE DIT LA LOI

Le Code de la route dispose désormais d'un règlement sur les trottinettes électriques, hoverboards et gyroroues afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et autres véhicules en circulation. Mais ces règles sont loin d'être connues de tous. Petits rappels.

La trottinette électrique, interdite aux enfants de moins de 12 ans, doit seulement circuler sur les pistes cyclables (en et hors agglomération) ou encore sur les voies vertes. Elle est interdite sur les trottoirs sauf si le maire l'autorise ou si le moteur est coupé. La vitesse d'utilisation est limitée à 25 km/h. L'utilisateur doit disposer d'une assurance civile, de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore (klaxon) et d'un gilet rétro-réfléchissant la nuit. L'usage des écouteurs et le transport d'un passager est interdit. Vous risquez des amendes de 35€ en cas de non-respect des lois de la circulation, 135€ pour une circulation sur trottoirs ou 1 500€ en cas de dépassement de la vitesse autorisée.

Si par construction, votre trottinette peut dépasser les 25 km/h, vous devez l'homologuer. Dans ce cas, une déclaration en préfecture et le port d'une plaque d'immatriculation sont nécessaires. Vous devrez passer à minima le brevet de sécurité routière, porter un casque et assurer votre véhicule.

Police Municipale (place Lechaugette) au 01 34 48 24 16



AGENDA DATES À RETENIR

6 au 12 MARS	Exposition sur Jean Mermoz
7 au 31 MARS	Exposition sur Saint-Exupéry
7 MARS	Ateliers numériques par Rémy François
8 MARS	Atelier lecture des émotions par Séverine Williard
11 MARS	Conférence sur Le Petit Prince, par Marylène Le Bihan
12 MARS	Spectacle "Le petit prince"
18 MARS	Concert du groupe Gaviny
28 MARS	Journée mondiale du Théâtre



CARNET DE MÉRIEL

NAISSANCES - Bienvenue

Lola GAUTHIER le 14/01, Emma DORMIER SAYEGH le 16/01,
Louis PEREZ le 19/01, Zahira-Houda-Deïji STORME le 24/01
Lorenzo CREMOUX le 30/01 et Côme GEORGEL le 03/02.

DÉCÈS - Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Monique LOUCHART, Martial VENTURA, Franck IACONELLI,
Marie LORET (veuve HACQUEBEY).

GRÈVE ET CONTINUITÉ DE SERVICE, TROUVER LE BON CURSEUR

Le dernier conseil municipal s'est un peu animé autour d'une délibération qui prévoit un protocole d'accord relatif à l'exercice du droit de grève. Rappelons que ce droit est inscrit dans la constitution et qu'il n'est, évidemment, pas question de l'entraver.

Précisons qu'il ne concerne pas tous les agents, mais seulement ceux qui exercent dans un service public dit " essentiel ", pour, par exemple, permettre aux parents non-grévistes (par choix ou par obligation) d'aller travailler ou assurer le portage de repas aux seniors.

Il est également important de rappeler les points suivants :

- La désignation s'effectuera avec les agents volontaires. En effectuant leur service, ils seront comptabilisés grévistes, tout en percevant leur rémunération.
- Depuis 9 mois, ce protocole a été coconstruit avec les agents et les représentants du personnel ont voté POUR à l'unanimité.
- L'élaboration de ce protocole a démarré bien avant l'actuel mouvement social contre la réforme des retraites. Il n'est pas question d'instrumentaliser les agents, ni dans un sens, ni dans

un autre. Nous appliquons le principe de neutralité du service public. J'ai d'ailleurs proposé au syndicat de la ville de ne signer ce protocole qu'à l'issue du conflit afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

- A partir de 25% de professeurs grévistes dans les écoles, il appartient à la municipalité d'accueillir les élèves au titre du service minimum. Cela nous oblige à organiser leur accueil mais aussi la restauration scolaire.
- Par dérogation à ce que prévoit la loi, dans ce protocole, nous autorisons les agents à échanger avec les parents concernant leurs revendications ; une bonne façon de faire connaître leurs difficultés au public, sans le prendre en otage.

Si, de manière dogmatique, la gauche extrême est dans son rôle de crier au loup, la municipalité est dans son rôle d'organiser ses services dits « essentiels ». Le droit de grève c'est très important mais nourrir nos seniors et nos enfants aussi...

Jérôme FRANÇOIS
Mériel Horizon

MÉRIEL ENSEMBLE

Nous souhaitons tout d'abord affirmer notre total soutien à l'action engagée contre la néfaste réforme des retraites du gouvernement. Fixer l'âge de départ à 64 ans alors que d'autres moyens existent pour financer les retraites est purement scandaleux. Nous avons sollicité Monsieur le Maire pour exprimer collectivement un rejet de cette réforme mais nous n'avons pas eu de réponse directe. Cependant il nous propose une restriction du droit de grève dans certains services municipaux alors qu'il n'est pas obligé de le faire. Il est dommage que l'idéologie prime sur l'intérêt du citoyen. Autre point inquiétant, l'inaction face aux attaques contre les services publics. La SNCF a fermé la gare de Mériel sans réaction municipale malgré nos nombreuses alertes. Outre les complications pour obtenir un billet, les locaux ont été fermés ne permettant pas aux usagers de s'abriter du grand froid dans l'attente d'un train. Il est urgent que la municipalité joue là aussi son rôle.

REVITALISONS MÉRIEL

Lors du CM de février, il y a eu le débat d'orientation budgétaire. Pour nous, la question énergétique liée au climat actuel est encore traitée de manière trop légère. L'actualité nous oblige à prendre en considération une véritable politique environnementale. Seul un « audit énergétique » pour planifier d'éventuels travaux est annoncé. C'est un premier pas mais bien timide tant la nécessité de baisser nos factures énergétiques est grande. Nous aurions aimé un engagement plus fort de la municipalité et une planification d'investissements massifs par un emprunt « écologique » (Mériel en a la capacité) et l'appel aux aides de l'Etat via le Plan de Relance. Il n'est plus l'heure d'attendre mais d'agir et de lancer dès 2023 des travaux qui permettront aux équipements publics d'être moins énergivores voire d'être producteur d'énergie grâce par exemple au photovoltaïque sur l'ensemble de nos toitures qui doivent être refaites (ERG, Tennis, Gymnases...).

VOS ÉLUS VIGILANTS

Nous sommes en pleine préparation du budget pour 2023. La première partie s'est jouée il y a quelques jours avec le débat du rapport d'orientation budgétaire, un rapport où nous découvrons que les désirs des élus majoritaires passent à nouveau par une hausse du budget, là de 4%, alors que la population augmente de seulement 1%.

Les élus voteront ensuite la feuille de route de 2023. Rien de surprenant, et comme à son habitude, M. le Maire n'entretient pas ou peu notre ville. Il énumère des idées comme une toute nouvelle crèche, c'est louable en soi mais peu raisonnable. La mise aux normes de l'existant, une extension ou une antenne ne sont pas bien cotées, le choix retenu est celui le plus coûteux, démolitions incluses. Un tract sera dédié à vous informer de l'impact sur votre impôt.

Nous tenons aussi à remercier les nombreux retours de Mérielloises et Mériellois pour leur soutien, leurs idées et leur force de proposition !

Jean-Michel Ruiz/Claire Douay

Eric Jeanrenaud et
Véronique Deneuille

J. Rouxel, G. Nève, L. Dumontier.

MÉRIEL



GAVINY

en Concert

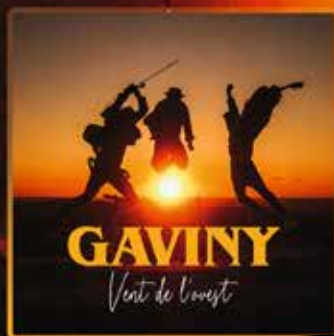
Samedi 18 Mars

20 h 30 |

À l' Espace Rive Gauche

**Tarifs
de 5€ à 16€**

Réservez vos
places via la
billetterie sur
meriel.fr



NOUVEL ALBUM
Vent de l'Ouest
DISPONIBLE



Renseignements

01 34 48 12 16

meriel.fr

